

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1567

présenté par  
Mme Hélène Geoffroy

-----  
**ARTICLE 47**

À l'alinéa 37, substituer aux mots :

« un objectif mentionné »

les mots :

« une finalité mentionnée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.